

Glossaire des termes usuels en mesure de performance et en évaluation

Pour une gestion saine et performante



Remerciements

Ce guide a été préparé par la Direction de la mise en œuvre de la Loi sur l'administration publique du Secrétariat du Conseil du trésor avec la collaboration précieuse d'experts internes et externes.

Nous remercions sincèrement l'ensemble de ces personnes qui ont rendu possible l'ouvrage :

Érick Noël Bouchard
Secrétariat du Conseil du trésor

Simon Côté
Groupe des responsables en analyse et évaluation de programme

Marthe Hurteau
Université du Québec à Montréal

Steve Jacob
Université Laval

Guy Lachapelle
Université Concordia

Richard Marceau
École nationale d'administration publique

Christophe Marchal
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation

Jean-Sébastien Marchand
École nationale d'administration publique

Anne-Michèle Meggs
Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles

Alain Rajotte
Ministère du Conseil exécutif

Anne Routhier
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

Francine Sylvain
École nationale d'administration publique

Nicolas Toutant
Société québécoise d'évaluation de programme

Remerciements particuliers

Parmi ces contributeurs, nous souhaitons remercier particulièrement Richard Marceau et sa collaboratrice, Francine Sylvain, qui, travaillant concurremment à la préparation d'un dictionnaire de termes en évaluation, ont accepté d'échanger avec nous et de nous partager leurs définitions. Les termes marqués d'un astérisque (*) ont été repris textuellement de leurs travaux ou en ont été adaptés (†).

Nous tenons également à souligner la contribution d'Anne Routhier du Centre d'excellence en évaluation du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada que nous avons sollicitée dans une préoccupation de concordance, lorsque possible, pour ses commentaires et apports judicieux.

Réalisation du glossaire

Secrétariat du Conseil du trésor, Direction de la mise en œuvre de la Loi sur l'administration publique

Auteurs : Martine Leblanc-Constant et Claire Bard

Le présent document est accessible dans le site Web du Secrétariat du Conseil du trésor, à l'adresse : www.tresor.gouv.qc.ca.

Les renseignements contenus dans ce document ne constituent pas une interprétation juridique des lois, des règlements ou des directives.

Dépôt légal – 2013

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISBN 978-2-550-66704-9 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, 2013

Préambule

Le *Glossaire des termes usuels en mesure de performance et en évaluation* se veut un document de référence contribuant à développer une compréhension commune des termes relatifs à la performance et à l'évaluation, et à accroître la cohérence et l'uniformité des termes employés dans les travaux de mesure de la performance et d'évaluation menés dans les ministères et organismes québécois. Il vise à clarifier plusieurs concepts qui, bien qu'utilisés de manière courante par les évaluateurs de programmes, peuvent être compris différemment par eux, leurs gestionnaires et leurs clients. À ce titre, cet outil permettra, nous l'espérons, de soutenir et de faire progresser la fonction d'évaluation et la mesure de la performance au gouvernement du Québec.

Ce document est le résultat de plusieurs recherches, consultations, collaborations et validations auprès du milieu de la pratique et du milieu universitaire.

Par souci de considérer les multiples objets pouvant être évalués, le terme *intervention* a été préféré au terme *programme*. Le mot *intervention* désigne ici toute action conduite dans l'intention d'avoir un effet sur la société, qu'elle soit qualifiée de programme, d'initiative, de projet, de politique, de règlement, etc.

Les entrées du glossaire ont été traduites en langue anglaise afin de favoriser une compréhension commune des termes dans la littérature existante. De plus, pour faciliter les liens entre les différentes entrées, des termes connexes ont été ajoutés en hyperlien. Les synonymes ont également été relevés.

Tout commentaire ou toute précision concernant les termes retenus ou leur définition sera le bienvenu et fera l'objet d'un suivi de la part de la personne qui en est responsable. Celle-ci peut être jointe à l'adresse admingouv@sct.gouv.qc.ca.

-A-

Activité

(Activity)

Processus ou opération permettant la production des extrants d'une intervention à partir de ses intrants.

Les principales activités d'une organisation peuvent être plus ou moins précises et comporter plusieurs sous-activités pouvant être organisées dans une structure hiérarchisée.

La formation, la recherche, la construction d'infrastructures, la production d'information et la négociation sont des exemples d'activités.

Actualisation

(Discounting)

Opération qui consiste à déterminer la valeur actuelle d'un projet sur la base des dépenses et des recettes immédiates et futures, réelles ou estimées, qui sont anticipées.

Le taux d'actualisation utilisé dans les calculs traduit la valeur du temps. De façon générale, si les bénéfices anticipés d'un projet sont éloignés dans le temps, un faible taux d'actualisation sera alors utilisé dans les calculs. Un taux d'actualisation élevé reflète une vision qui favorise les bénéfices anticipés à court terme.

Analyse comparative

(Comparative analysis)

Démarche systématique d'étude, d'analyse et d'évaluation de deux ou de plusieurs options comparables (produits, services, processus, pratiques, systèmes, etc.), caractéristique par caractéristique, dans le but d'accroître la connaissance de l'une ou de chacune des options en faisant ressortir les différences et les similarités.

La comparaison permet notamment aux organisations d'apprécier leur performance par rapport à celle d'autres organisations comparables et de prendre appui sur les meilleures pratiques pour s'adapter et s'améliorer.

Terme connexe : [Étalonnage](#).

Apprentissage

(Learning)

Processus dynamique jumelant l'expérience à la connaissance et à la pertinence.

L'apprentissage nécessite la volonté et l'aptitude d'apprendre, à la suite de comportements comme l'observation et l'élaboration de stratégies qui répondraient à des problèmes particuliers.

Architecture de programmes

(Program architecture)

Répertoire structuré des programmes d'une organisation montrant les liens logiques entre chacun d'eux et la manière dont ils convergent vers les résultats stratégiques auxquels ils contribuent.

Attribution

(Attribution)

Estimation de la mesure selon laquelle les résultats observés consécutivement à la mise en œuvre d'une intervention lui sont attribuables.

Audit interne

(Internal audit)

Activité indépendante et objective qui donne à une organisation une assurance sur le degré de maîtrise de ses opérations, qui lui apporte des conseils pour les améliorer et qui contribue à créer de la valeur ajoutée.

L'audit interne aide l'organisation à atteindre ses objectifs en évaluant, par une approche systématique et méthodique, ses processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance. Il formule également des propositions pour renforcer l'efficacité de l'organisation.

Synonyme : Vérification interne.

Auto-évaluation

(Self-evaluation)

Forme d'évaluation où les responsables d'une intervention jugent par eux-mêmes de la valeur de celle-ci, notamment à la lumière de ses résultats.

Avantage-coût (analyse)

(Cost-benefit analysis)

Technique d'analyse qui, appliquée aux projets publics, sert à comparer les avantages et les coûts des projets, ou des solutions possibles d'un projet, afin de déterminer celui qui permet de retirer le meilleur avantage économique, soit celui qui maximise le rendement des investissements pour la société. Une solution qui satisfait le critère d'efficacité économique sera obtenue lorsque la somme des avantages économiques d'un projet sera supérieure à la somme des coûts économiques de celui-ci.

Dans l'analyse avantages-coûts, l'ensemble des coûts et des avantages d'un projet est comptabilisé en dollars courants de l'année de référence, au moment où ils sont supportés (coûts) ou réalisés (avantages) et sur l'ensemble de la durée de vie de l'infrastructure à mettre en place, qui constitue l'horizon d'analyse. Ces coûts et avantages sont ensuite actualisés pour tenir compte du coût des opportunités sacrifiées et du taux de préférence pour le temps.

-B-

Benchmarking

(Benchmarking)

Voir : [Étalonnage](#).

Bénéficiaire

(Beneficiaries)

Individus, groupes d'individus ou organisations qui tirent avantage, directement ou indirectement, d'une action.

Termes connexes : Groupe cible, [population cible](#).

But

(Goal)

Finalité suscitant une action ou motivant une démarche.

Terme connexe : [Intention](#).

-C-

Cadre de suivi et d'évaluation

(Monitoring & evaluation framework)

Document qui prévoit, outre les éléments habituellement détaillés dans un cadre d'évaluation typique, des mesures de suivi qui, d'une part, renseignent en continu sur le déroulement de l'intervention et ses effets et qui, d'autre part, préparent le terrain pour une évaluation de qualité.

Un cadre de suivi et d'évaluation devrait être préparé chaque fois qu'une nouvelle initiative est conçue et avant toute mise en œuvre. La portion de celui-ci concernant l'évaluation est normalement révisée à l'amorce des travaux évaluatifs en tant que tels.

Cadre d'évaluation

(Evaluation framework)

Document préparé préalablement aux travaux de collecte d'information et décrivant la façon dont une évaluation sera menée en précisant les questions d'évaluation et les stratégies envisagées pour obtenir les renseignements nécessaires à leur réponse.

Généralement, un cadre d'évaluation précise le client et les autres auditoires auxquels s'adresse l'évaluation et le contexte entourant celle-ci. Il comprend une présentation de l'initiative évaluée et de sa logique, et expose les stratégies et les méthodologies envisagées pour répondre aux questions d'évaluation posées ainsi que leurs limites. Pour chaque question, il indique les renseignements à colliger, leurs principales sources, les responsables de la collecte et le moment approprié.

Termes connexes : [Cahier des charges](#), [plan d'évaluation](#).

Cadre logique

(Logic model)

Voir : [Modèle logique](#).

Cahier des charges

(Terms of reference)

Document précisant les modalités de l'évaluation. Il détaille notamment les conditions de réalisation et les produits attendus, et propose un échéancier. Il permet de préciser les besoins, de les expliquer aux différents acteurs concernés et de cadrer les rôles et les responsabilités de chacun.

Capacité informationnelle

(Information capacity)

Aptitude à déterminer quelle information est nécessaire, à trouver, à évaluer et à organiser celle-ci ainsi qu'à la créer, à l'utiliser et à la communiquer efficacement en vue de répondre aux questions ou de résoudre les problèmes qui se posent.

Causalité (ou relation de cause à effet)

(Causality)

Relation logique entre deux éléments dont le premier, la cause, est responsable du deuxième, l'effet. La cause désigne ce qui produit l'effet.

Les flèches reliant, dans un modèle logique, les différentes composantes d'une intervention, et plus précisément celles tracées entre les activités et les résultats générés, représentent une relation de cause à effet.

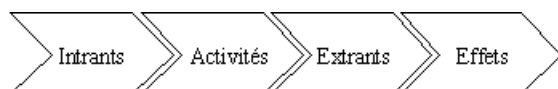
Chaîne de résultats

(Results chain)

Représentation de la séquence d'événements qui commence avec l'attribution de ressources permettant la réalisation d'activités qui génèrent des biens et services, les extrants de l'intervention, qui, à leur tour, suscitent des changements pour les clientèles ciblées des actions, c'est-à-dire des effets.

La chaîne de résultats forme la charpente des modèles logiques qui proposent aux parties prenantes des interventions une vue d'ensemble des événements liant les besoins en ressources et les résultats anticipés des actions.

Terme connexe : [Modèle logique](#).



Cible*

(Target)

Dans l'administration publique québécoise, le mot *cible* est souvent utilisé à deux fins :

- Il désigne la situation jugée insatisfaisante devant faire l'objet d'une intervention.
- Il désigne aussi le résultat à atteindre ou le degré d'accomplissement qu'une organisation ou une intervention vise sur un aspect et une période donnée. Ces cibles, liées aux objectifs des interventions et à leurs indicateurs de suivi, sont normalement quantifiables.

Client

(Customer)

Personne, groupe ou organisation qui se procurent un bien ou utilisent un service.

Clientèle

(Clientele)

Ensemble de clients.

Cohérence

(Coherence)

Absence de contradictions dans l'enchaînement des parties d'un tout.

Conclusion

(Conclusion)

Proposition ou déduction fondée sur les données et les résultats d'une intervention et sur des constatations tirées de leur analyse.

Conformité

(Compliance)

État, qualité de ce qui est conforme aux lois, à la réglementation, aux normes ou aux politiques.

Constataion

(Finding)

Affirmation reposant sur des éléments factuels, réunis au moyen d'observations et de mesures.

* La première définition (1^{er} point de forme) est une citation de : MARCEAU, R., et F. SYLVAIN (à paraître). *Dictionnaire de l'évaluation : politique, programme et intervention*.

Contexte de l'intervention

(Context of program)

Ensemble des phénomènes sociaux, économiques ou politiques qui influencent les résultats, l'efficacité et l'efficience des interventions. Il peut s'agir, à titre d'exemple, de facteurs historiques, de situations conjoncturelles ou de circonstances exceptionnelles.

Contrôle

(Control)

Ensemble des actions posées et des mécanismes de surveillance mis en place pour aider les organisations à réaliser leurs objectifs en matière de qualité, de conformité, d'efficacité et d'efficience.

Coordination

(Coordination)

Agencement de ressources et d'activités selon un plan logique en vue d'une fin déterminée.

Corrélation

(Correlation)

Rapport existant entre deux phénomènes dont l'un implique l'autre et réciproquement.

L'importance et le sens de l'association entre les phénomènes peuvent être déterminés par une analyse statistique. Ils sont exprimés sous la forme d'un coefficient prenant une valeur entre - 1 et 1 : le coefficient de corrélation.

Coût de revient

(Cost accounting)

Dans le domaine comptable, le coût de revient correspond au coût total de fabrication d'un bien ou de prestation d'un service. La méthode de calcul du coût de revient prend en considération le coût de l'ensemble des ressources nécessaires à la production ou à la prestation.

Dans le cas d'un produit, le coût de revient correspond à la somme des charges liées à l'achat des matières premières et à leur transport, à la production (coûts de main-d'œuvre, dépréciation du matériel, loyer, etc.) et à la distribution du produit (emballage, transport, commissions, etc.).

Les coûts sont directs ou indirects. Les charges directes (le coût de la matière première, par exemple) sont prises en considération dans les calculs sans hypothèse ni calcul d'estimation. Les charges indirectes comme le loyer, la dépréciation des immobilisations, la consommation d'eau, d'électricité, etc. doivent être réparties entre toutes les productions et font généralement l'objet d'hypothèses.

Coût d'opportunité

(Opportunity cost)

Coût correspondant à la perte des biens auxquels il est nécessaire de renoncer lorsque les ressources dont on dispose sont utilisées à un usage donné au détriment d'autres choix. Il représente la valeur de la meilleure option non retenue.

Coût-efficacité (analyse)

(Cost-effectiveness)

Outil d'aide à la décision. Il a pour but de déterminer la voie la plus efficace, sur le plan économique, d'atteindre un objectif.

Dans le cadre de l'évaluation, l'analyse permet de discuter l'efficacité économique d'un programme ou d'un projet. Si l'on considère un programme qui a pour objectif majeur la création d'emplois, l'analyse coût-efficacité visera à estimer le nombre d'emplois créés par ce programme duquel le coût de chaque emploi pourra être déduit. Le cas échéant, la comparaison entre plusieurs programmes poursuivant le même objectif permettra de comparer les coûts induits par chacun pour un emploi créé. Cette comparaison fournit des indicateurs quantitatifs tangibles à la discussion sur le choix des méthodes comparées.

Coût unitaire†

(Unit cost)

Coût de production d'un extrait.

† La définition est une adaptation de : MARCEAU, R., et F. SYLVAIN (à paraître). *Dictionnaire de l'évaluation : politique, programme et intervention.*

Crédibilité

(Credibility)

Qualité d'une mesure ou caractéristique d'une personne qui suscite la confiance et l'acceptabilité. Un jugement crédible constitue l'un des fondements de l'évaluation.

En évaluation, un jugement doit non seulement être valide sur le plan scientifique, mais aussi être crédible, c'est-à-dire être accepté des parties prenantes. Alors que la validité relève d'un processus interne associé aux choix méthodologiques et sous la responsabilité du chercheur ou de l'évaluateur, la crédibilité renvoie à un processus externe alimenté par un dialogue continu entre le chercheur ou l'évaluateur et ceux qui détiennent le pouvoir d'accorder leur confiance au jugement émis.

Critère

(Criteria)

Élément, caractère ou propriété d'après lesquels une appréciation est faite ou un jugement est forgé.

Pour porter un jugement, il est nécessaire de disposer, pour chaque critère établi, d'une norme ou d'un seuil de succès ou de performance servant de point de comparaison. Cet ancrage peut être, par exemple, ce qui a été accompli dans le passé, le rendement que des organisations comparables atteignent ou les résultats attendus d'une intervention.

-D-

Défaillance de marché

(Market failure)

Incapacité du marché de maximiser le bien-être d'ensemble dans certaines situations, les mécanismes d'échanges entre consommateurs et producteurs n'arrivant pas à satisfaire aux critères d'efficacité.

Les défaillances de marché constituent l'une des raisons d'être des interventions publiques.

Il existe quatre principales situations menant à des défaillances de marché :

- Les biens sont des biens publics (exemple : Défense nationale);

- Il existe des externalités (exemple : pollution);
- La production du bien ou du service est monopolistique;
- Il y a asymétrie d'information.

Devis

(Research protocol)

En évaluation des interventions publiques, le terme *devis* est utilisé dans deux contextes.

Dans le contexte de la recherche en sciences sociales ou des méthodes d'évaluation, le devis signifie le protocole, l'approche, le modèle ou la stratégie permettant d'établir les résultats d'une intervention : devis expérimentaux, quasi expérimentaux et non expérimentaux (ou implicites).

Dans le contexte où une évaluation est confiée, le devis est alors un document qui présente notamment les éléments suivants :

- Un énoncé précis des objectifs de l'évaluation;
- Une description détaillée des biens et des services requis;
- Les coûts approximatifs des biens ou des services;
- Une description sommaire de l'approche envisagée;
- Les grandes étapes à franchir et un échéancier;
- Les normes de qualité que les biens et les services doivent respecter;
- Une énumération et une description de toute la documentation (manuels techniques, manuels des utilisateurs et rapports des fournisseurs) qui devra accompagner les livrables.

Donnée

(Data)

Information admise, d'ordre quantitatif ou qualitatif, qui sert de base à un raisonnement.

Donnée administrative (ou de gestion)

(Administrative data)

Donnée généralement recueillie par l'intermédiaire de dossiers administratifs ou de bases de données existantes.

Les données de gestion permettent le suivi régulier des processus de l'intervention.

Donnée de référence (ou de base)

(Baseline data)

Donnée concernant la situation sur laquelle porte une intervention, déterminée avant toute action et servant de point de départ lors des suivis et de l'évaluation de ladite intervention.

Donnée primaire

(Primary data)

Donnée issue de collectes d'information réalisées afin de répondre aux besoins spécifiques d'une étude ou d'une évaluation.

Donnée secondaire

(Secondary data)

Donnée colligée à d'autres fins que celle des travaux ou de l'évaluation en cours.

Les données recueillies par l'Institut de la statistique du Québec sur l'économie ou la population sont produites pour différents usages. Dans le cadre de plusieurs évaluations, elles constituent des données secondaires.

-E-

Économie

(Economy)

Montant épargné, permis par une gestion prudente et réservée des ressources.

En mesure de la performance et en évaluation, l'économie est un critère de performance comme le sont aussi l'efficacité et l'efficience.

Effet*

(Outcome)

Conséquence attribuable à l'intervention.

Ces conséquences peuvent être favorables ou défavorables, anticipées ou non ([annexe I](#)).

Dans l'administration publique québécoise :

Le terme *effets* est utilisé pour désigner les changements suscités par les biens et services d'une intervention.

Dans une chaîne logique de résultats, les effets de l'intervention peuvent être présentés selon une perspective temporelle : effet à court terme, à moyen terme et à long terme, ou selon une perspective séquentielle : effet direct, effet intermédiaire et effet ultime ou final.

Dans une dynamique de gestion axée sur les résultats, le terme *résultats* est utilisé pour désigner les extrants des interventions, soit leurs résultats opérationnels, aussi bien que leurs effets visés, anticipés et favorables sur les clientèles ciblées.

Remarque :

Les effets visés, anticipés et favorables sont des synonymes de résultat de programme.

Termes connexes : Bénéfice, [impact](#), [réalisation](#), [résultat](#), retombée.

Efficacité*

(Effectiveness)

Degré d'atteinte des objectifs.

Est qualifié d'efficacité d'intervention, le rapport entre les effets et les objectifs d'une intervention. L'efficacité opérationnelle désigne quant à elle le rapport entre les extrants et les objectifs opérationnels poursuivis au moment de la mise en œuvre d'une intervention.[†]

* La première définition (1^{er} paragraphe) est une citation de : MARCEAU, R., et F. SYLVAIN (à paraître). *Dictionnaire de l'évaluation : politique, programme et intervention*.

Efficiences*

(Efficiency)

Rapport entre les résultats et les ressources utilisées pour les atteindre.

L'efficacité sera qualifiée d'opérationnelle dans le cas où les biens et services produits sont considérés. L'efficacité d'intervention exprimera le rapport entre les résultats, en matière d'effets sur la société, et les ressources qui ont été nécessaires pour les obtenir.

L'efficacité appréhendée de manière globale prend en compte les effets non ciblés, favorables comme défavorables, des interventions.

Efficiences relatives†

(Relative efficiency)

Résultat de la comparaison entre les efficacités de deux ou plusieurs interventions poursuivant les mêmes objectifs ou ayant des raisons d'être ou des natures d'intervention similaires ou proches.

Éléments de programme budgétaire

(Program budget element)

Sous-composante des programmes budgétaires tels qu'ils se présentent dans le budget de dépenses de l'État.

Les programmes regroupent les crédits destinés à la mise en œuvre d'un ensemble cohérent d'activités qui concourent à la réalisation d'objectifs dont il est possible de rendre compte.

Enquêtes

(Survey)

Méthode ou technique de recueil de données auprès d'une population donnée ou d'un échantillon issu d'une population en vue de connaître son opinion, son comportement ou sa situation concernant un sujet particulier. Le plus souvent, elle procède au moyen de questionnaires.

* La première définition (1^{er} paragraphe) est une citation de : MARCEAU, R., et F. SYLVAIN (à paraître). *Dictionnaire de l'évaluation : politique, programme et intervention*.

† La définition est une adaptation de : MARCEAU, R., et F. SYLVAIN (à paraître). *Dictionnaire de l'évaluation : politique, programme et intervention*.

Enseignement tiré

(Lesson learned)

Ensemble de leçons applicables à une situation générale et destinées aux parties prenantes d'une évaluation.

Ces leçons, lorsqu'elles sont documentées, procurent une information utile aux parties prenantes et aux autres utilisateurs des évaluations menées concernant les pratiques recommandées à la lumière de la situation analysée.

Équipe d'évaluation

(Evaluation team)

Groupe de spécialistes à qui la planification et la conduite d'une évaluation sont confiées.

Les membres de l'équipe d'évaluation sont choisis de manière à favoriser une évaluation indépendante et objective. Parmi eux se trouvent des spécialistes de la démarche d'évaluation.

Lorsque l'évaluation est menée dans une perspective formative, des membres de l'équipe de gestion de l'intervention évaluée font aussi partie de l'équipe.

Étalonnage

(Benchmarking)

L'action d'identifier, de comparer, de comprendre et d'adapter les pratiques en cours dans une organisation sur la base d'observations faites ailleurs.

Dans le cas d'une organisation donnée, la comparaison de ses résultats à ceux des organisations démontrant les meilleures pratiques l'aide à s'évaluer en matière d'efficacité et d'efficacité et à s'améliorer.

Parmi les types d'étalonnage se trouvent l'étalonnage interne (au sein de l'organisation), l'étalonnage concurrentiel (avec des organisations concurrentes menant des activités comparables) et l'étalonnage générique (avec des organisations de secteurs d'activité différents, mais opérant des processus similaires).

Termes connexes : [Analyse comparative](#), [balisage](#).

Étendue

(Scope)

Ampleur et degré de détail.

Envergure d'une étude, d'une recherche, d'une évaluation.

Terme connexe : [Portée](#).

Étude préparatoire

(Evaluation assessment)

Exercice de planification d'une évaluation qui comprend généralement :

1. Une description du programme et du contexte;
2. Une identification des utilisateurs et du mandat;
3. Les questions d'évaluation;
4. Les stratégies de recherche;
5. Les options de devis;
6. Les modalités de l'évaluation.

Terme connexe : [Étude d'évaluabilité](#).

Évaluabilité (étude d')

(Evaluability assessment)

Appréciation de la disposition d'une intervention à être évaluée considérant le contexte économique, politique, social, etc.

Une analyse de l'évaluabilité permet de déterminer si une évaluation est appropriée, réalisable et susceptible de fournir une information utile. Elle démontre qu'une intervention peut, ou non, être évaluée, mais également que la conduite d'une évaluation pourra vraisemblablement, ou non, contribuer à répondre aux besoins d'information de son client et améliorer la gestion et les résultats de l'intervention concernée.

Terme connexe : [Étude préparatoire](#).

Évaluateur

(Evaluator)

Personne qui réalise une évaluation ou qui fait partie d'une équipe d'évaluation et qui se spécialise dans le domaine de l'évaluation.

Cette personne mène les travaux d'évaluation ou y participe activement, mais elle intervient aussi dans la définition du mandat, idéalement, et dans la présentation des résultats des travaux.

Évaluation*

(Evaluation)

Champ de connaissances et de pratique composé de plusieurs domaines et qui vise à déterminer la valeur d'une chose.

Évaluation à mi-parcours

(Mid-term evaluation)

Évaluation effectuée à la mi-parcours de la mise en œuvre des interventions. Elle porte généralement sur les questions opérationnelles ainsi que sur les résultats, l'efficacité et l'efficience de l'intervention afin de dégager de premières conclusions et recommandations pour orienter la suite.

L'évaluation à mi-parcours est menée dans une perspective formative.

Terme connexe : [Évaluation formative](#).

Évaluation de besoins

(Needs assessment)

Processus systématique visant à déterminer et à assurer une réponse aux besoins, ceux-ci étant compris comme la différence entre la situation actuelle et la situation souhaitée. Cette différence doit être mesurée pour évaluer adéquatement le besoin. Il s'agit d'une étape importante du processus de conception et de planification des interventions publiques.

* La définition (1^{er} paragraphe) est une citation de : MARCEAU, R., et F. SYLVAIN (à paraître). *Dictionnaire de l'évaluation : politique, programme et intervention*.

Évaluation de mise en œuvre

(Implementation evaluation)

Évaluation qui s'intéresse au fonctionnement d'une intervention. Elle vise à cerner les facteurs internes et externes influençant son déroulement et à déterminer si la mise en œuvre de l'intervention se déroule conformément à ce qui avait été prévu au moment de sa conception.

Remarque :

Le terme *Implementation evaluation* est parfois, et de manière fautive, traduit par « évaluation d'implantation ». La traduction correcte du terme est « évaluation de mise en œuvre ».

Terme connexe : [Évaluation d'implantation](#).

Évaluation démocratique

(Democratic evaluation)

Approche de la pratique évaluative qui vise à ancrer davantage les évaluations menées dans les valeurs démocratiques.

L'évaluation démocratique est guidée par trois principes : la délibération, l'inclusion et le dialogue. L'évaluateur recherche notamment une représentation large des perceptions et des intérêts dans le processus d'évaluation en encourageant l'inclusion de toutes les parties prenantes pertinentes. Il suscite la participation active des parties prenantes en multipliant les occasions de dialogue avec et parmi celles-ci. Enfin, il propose des processus délibératifs étendus de manière à permettre la conversation publique entre les groupes de parties prenantes concernant leurs préoccupations.

Évaluation de programme*

(Program evaluation)

Champ de connaissances et de pratique qui vise à déterminer la valeur d'une intervention ou d'une non-intervention pour la société.

L'expression entend aussi, dans la pratique, la démarche rigoureuse et systématique de collecte et d'analyse de données probantes sur les interventions afin de les améliorer ou de poser un jugement sur leur valeur et, ainsi, d'éclairer la prise de décision.

* La définition (1^{er} paragraphe) est une citation de : MARCEAU, R., et F. SYLVAIN (à paraître). *Dictionnaire de l'évaluation : politique, programme et intervention*.

Selon les préoccupations de son demandeur, l'évaluation pourra aborder la question de la pertinence de l'intervention et des moyens d'intervention choisis, de la mise en œuvre de l'intervention, de ses résultats, de l'efficacité avec laquelle ses objectifs sont poursuivis ou de l'efficience de l'action.

Évaluation des effets

(Impact evaluation)

Voir : [Évaluation d'impact](#).

Évaluation d'impact

(Impact evaluation)

Évaluation qui vise à mesurer les effets directement attribuables à une intervention sur le bien-être des individus ciblés, que ces effets soient intentionnels ou non.

Une évaluation d'impact vise à répondre aux questions de causalité et, en conséquence, implique une analyse contrefactuelle, c'est-à-dire une analyse de ce qui est survenu en matière de changements comparativement à ce qui se serait passé sans intervention. L'attention portée à la question de l'attribution est une caractéristique des évaluations d'impact.

Évaluation d'implantation

(Evaluation of the implementation)

Évaluation des aspects relatifs au déploiement d'une nouvelle initiative dans le temps et dans l'espace.

Terme connexe : [Évaluation de la mise en œuvre](#).

Évaluation du rendement

(Performance evaluation)

Évaluation visant à déterminer si une intervention obtient des résultats conformes aux résultats attendus ou planifiés et opère selon des critères, des normes ou des orientations précis.

L'évaluation de performance s'intéresse aux résultats, définis comme étant les réalisations et les conséquences directes et immédiates de l'intervention. Le gouvernement du Canada appelle l'évaluation de performance « évaluation de rendement ».

Évaluation économique

(*Economic evaluation*)

Évaluation qui consiste à comparer les avantages et les coûts respectifs de différentes interventions afin de permettre une allocation optimale des ressources.

L'objectif est de mesurer l'efficacité, de produire des renseignements en vue d'éclairer la prise de décision.

Évaluation ex ante

(*Ex ante evaluation*)

Évaluation menée avant la mise en œuvre d'une intervention.

L'évaluation *ex ante* permet l'analyse des effets anticipés de l'intervention. Elle vise à améliorer la conception des interventions, notamment au chapitre de leur cohérence interne et externe. L'évaluation examine la solidité des fondements économiques et sociaux des priorités et des objectifs établis. Elle appuie les recommandations aux décideurs en matière d'utilisation de ressources et s'assure de procurer toute l'information requise aux suivis à assurer lors de la mise en œuvre.

Termes connexes : Évaluation *a priori*, évaluation préalable.

Évaluation ex post

(*Ex post evaluation*)

Évaluation d'une intervention lorsqu'elle est terminée ou au moment où il devient pertinent d'en faire le bilan. Celle-ci peut être réalisée tout de suite après l'achèvement de l'intervention ou longtemps après.

L'objectif de ce type d'évaluation est de déterminer les facteurs de succès ou d'échec, d'apprécier la durabilité des résultats et de tirer des conclusions qui pourront être généralisées ou étendues à d'autres actions.

Évaluation externe

(*External evaluation*)

Évaluation effectuée par des évaluateurs qui sont extérieurs à l'organisation concernée et qui n'ont idéalement aucun intérêt pouvant influencer leur jugement.

Évaluation formative

(*Formative evaluation*)

Évaluation dont l'objectif est de brosser, en cours de mise en œuvre d'une intervention, un tableau du fonctionnement des activités dans une perspective d'amélioration.

Ce type d'évaluation est souvent conduit par des personnes employées par l'organisation.

Terme connexe : Évaluation de processus.

Évaluation groupée ou intégrée

(*Cluster evaluation*)

Évaluation regroupant, au sein d'une même évaluation, les interventions similaires de façon à comprendre et à résoudre les problèmes communs.

Cette approche permet de déterminer dans quelle mesure l'ensemble des projets répond aux objectifs. Elle implique une responsabilisation et un partenariat renforcé des parties prenantes des interventions visant les mêmes objectifs.

Évaluation interne

(*Internal evaluation*)

Évaluation menée par des évaluateurs employés par l'organisation.

Évaluation participative

(*Participatory evaluation*)

Évaluation qui engage, directement et activement, les différentes parties prenantes d'une intervention dans sa planification et sa réalisation (gestionnaires de programme, bénéficiaires, citoyens, etc.). Ceux-ci prennent part aux différentes étapes de l'évaluation.

Les parties prenantes acquièrent des habiletés, des connaissances et de la crédibilité tout au long du processus. Ces acquis leur permettent de renforcer leur pouvoir d'action et d'alimenter la réflexion et l'analyse suscitées par l'évaluation.

Évaluation sommative

(Summative evaluation)

Évaluation dont l'objectif est de tirer des conclusions et de poser un jugement sur la valeur des interventions.

Elle permet de déterminer si une intervention est toujours pertinente, si elle doit se poursuivre ou si elle doit être interrompue ou transformée.

Extrant

(Output)

Les extrants sont des biens ou des services (un document d'information, l'aménagement d'un parc, un renseignement, une subvention, etc.) observables et mesurables. Leur production étant habituellement sous le contrôle exclusif de l'organisation, il est généralement plus facile d'en rendre compte, comparativement aux effets.

-F-

Fiabilité

(Reliability)

Aptitude d'une mesure à procurer un résultat constant et stable si la situation demeure inchangée.

Les résultats mesurés par l'indicateur sont constants et stables dans le temps si la situation ne change pas et font ressortir les variations significatives, le cas échéant. Lorsqu'un indicateur est fiable, il n'en existe qu'une seule définition et ses limites sont connues.

Terme connexe : Fidélité.

-G-

Gestion axée sur les résultats

(Results-based management)

Dans l'administration publique québécoise :

Se dit de l'approche de gestion qui prend en considération les attentes exprimées par les citoyens en fonction des ressources disponibles et vise l'atteinte de résultats en fonction d'objectifs préalablement établis.

Elle s'exerce dans un contexte de transparence, de responsabilisation et de flexibilité quant aux moyens utilisés pour atteindre les résultats visés.

Elle s'intéresse aux résultats des organisations et de leurs interventions plus qu'aux règles et aux procédures en accordant, selon les situations, le choix des moyens.

Gestion intégrée des risques

(Integrated risk management)

Activités coordonnées ayant pour objectif de diriger et de guider un organisme à l'égard des risques.

Une gestion intégrée des risques est la meilleure façon de procéder lors de circonstances incertaines en appliquant systématiquement des politiques, des procédures et des pratiques de gestion aux activités de communication, de concertation, d'établissement du contexte, ainsi qu'aux activités d'identification, d'analyse, d'évaluation, de traitement, de surveillance et de revue des risques.

Terme connexe : [Risque](#).

Groupe contrôle

(Control group)

Groupe de personnes ou d'objets qui, lors d'une expérimentation, n'est pas soumis à l'intervention évaluée et qui, conséquemment, permet de mesurer les changements provoqués par celle-ci, par comparaison.

Groupe équivalent

(Equivalent group)

Groupe de personnes ou d'objets constitué de manière à présenter le plus de similitudes possible avec le groupe expérimental sur le plan des caractéristiques pertinentes à l'étude, aux fins de comparaison.

Groupe expérimental

(Experimental group)

Groupe de personnes ou d'objets qui, lors d'une expérimentation, fait l'objet d'une intervention (ou d'un traitement).

-H-

Habilitation

(Empowerment)

Processus, approche qui vise à rendre les personnes, notamment les employés d'une organisation, plus aptes à prendre des initiatives et des décisions leur permettant de résoudre les problèmes et d'améliorer eux-mêmes les services ou leur situation.

Hypothèse

(Hypothesis)

Dans le contexte de l'évaluation, proposition relative aux liens de cause à effet existant entre les variables des théories sous-jacentes aux interventions et suggérant une explication devant être validée.

-I-

Impact

(Impact)

Somme des effets visés et des autres effets, favorables et défavorables, anticipés et non anticipés, qui découlent d'une intervention.

Indépendance

(Independence)

Absence de liens pouvant entraver l'expression d'une opinion objective, libre de toute influence, ou compromettre l'intégrité d'une personne.

L'indépendance implique une distance par rapport aux influences politiques et aux pressions des organisations. Une évaluation indépendante est une évaluation conduite par des services ou des personnes non liés aux responsables de la conception ou de la mise en œuvre de l'intervention évaluée.

Terme connexe : [Neutralité](#).

Indicateur

(Indicator)

Mesure qui sert à évaluer ou à apprécier les résultats, l'utilisation des ressources, l'état d'avancement des travaux, le contexte, etc.

Un indicateur permet d'apprécier un phénomène qualitativement ou quantitativement à l'aide de données ou de renseignements utilisés comme points de repère.

Dans des conditions idéales, les indicateurs présentent les caractéristiques suivantes : pertinence, validité, fiabilité et faisabilité et ce, à des coûts et des délais de production raisonnables.

Indicateur de performance

(Performance indicator)

Information ou mesure permettant de juger des progrès accomplis en vue de l'atteinte d'un objectif. Les indicateurs de performance peuvent être associés à des objectifs opérationnels, organisationnels, ou liés à une intervention donnée. Ils permettent de mesurer le succès en matière d'efficacité, d'efficience ou de qualité.

Initiative

(Initiative)

Toute action planifiée et amorcée dans l'intention d'entraîner des effets définis en matière de changements, souvent l'atténuation ou la résolution d'un problème. Le terme englobe les politiques, les programmes de subvention, les contributions, les projets d'amélioration, etc.

Le terme *initiative* suggère un caractère de nouveauté, ce qui le distingue du mot *intervention* préconisé pour désigner les programmes, les stratégies, les projets, etc. pouvant faire l'objet d'évaluations.

Intention*

(Purpose)

Souhait exprimé quant à la résultante d'une intervention.

* La définition (1^{er} paragraphe) est une citation de : MARCEAU, R., et F. SYLVAIN (à paraître). *Dictionnaire de l'évaluation : politique, programme et intervention*.

Intervention

(Intervention)

Action conduite dans l'intention d'avoir un effet sur la société, qu'elle soit qualifiée de programme, d'initiative, de projet, de politique, de règlement, etc.

Intrant

(Input)

Ressources humaines, financières, matérielles ou informationnelles utilisées pour mener à bien les activités de production.

Ce sont, par exemple, le personnel qui assure la prestation des services, les ressources financières consenties, des locaux, des véhicules, des logiciels, etc.

-J-

Jugement

(Judgment)

Démarche intellectuelle par laquelle une personne se forme une opinion et l'émet, ou le résultat de l'analyse que fait une personne d'une situation, d'un événement, etc.

-M-

Mandat

(Terms of reference)

Dans le contexte de l'évaluation, document qui décrit le contexte dans lequel les travaux s'inscrivent, en définit les objectifs et la portée, expose les responsabilités des personnes concernées et propose un calendrier de réalisation et un budget.

Mesure de la performance

(Performance measurement)

Processus continu de collecte de données, d'interprétation et de rapport concernant les aspects critiques des activités ou des interventions d'une personne, d'un groupe ou d'une organisation.

La mesure de la performance permet de suivre les activités et les processus, et de vérifier si les résultats obtenus sont en lien avec ce qui était attendu. Elle vise notamment à

documenter les progrès vers l'atteinte des objectifs préétablis.

Mesure supplétive ou indicateur supplétif

(Proxy indicator)

Mesure indirecte qui représente ou procure une approximation d'un phénomène ou d'un concept impossible ou difficile à mesurer directement.

Synonymes : Indicateur indirect, indicateur de substitution ou indicateur de remplacement.

Méta-analyse

(Meta-analysis)

Approche d'analyse consistant à associer l'information produite dans le cadre de plusieurs études indépendantes sur un même sujet. Elle permet de tirer des conclusions générales sur les résultats d'une intervention donnée dans différentes situations.

Méta-évaluation

(Meta-evaluation)

Méthode d'évaluation examinant les méthodologies, les procédures, les techniques d'analyse de données, l'interprétation faite des résultats, et la validité et la fiabilité des conclusions d'évaluations passées.

L'objectif est d'apprécier la qualité d'un groupe d'évaluations portant sur un sujet donné et de suggérer des améliorations. Elle permet notamment de prendre position sur la qualité d'une évaluation, d'apprécier la pertinence et la rigueur des approches et des travaux menés par les évaluateurs.

Mise en œuvre*

(Implementation)

Concrétisation des moyens retenus pour répondre aux intentions de l'intervention.

* La définition (1^{er} paragraphe) est une citation de : MARCEAU, R., et F. SYLVAIN (à paraître). *Dictionnaire de l'évaluation : politique, programme et intervention.*

Modèle de problématique*

(Problem model)

Ensemble d'éléments d'une situation sociale qui révèlent un problème, ses causes et ses conséquences.

L'élaboration d'un modèle de problématique implique de rassembler les études sur la situation à l'origine de l'intervention, de définir l'ensemble des variables présentes, d'établir les liens logiques entre elles, de construire le modèle, puis de le valider.

Modèle logique

(Logic model)

Outil décrivant et reliant logiquement entre eux, au moyen d'une représentation schématique, les résultats escomptés d'une intervention, de même que ses activités, ses extrants et ses intrants. Il présente les relations de cause à effet entre les différentes composantes de l'intervention.

Le modèle logique est le plus souvent utilisé au moment d'évaluer les interventions, mais il peut contribuer avantageusement à clarifier les intentions et à valider les fondements théoriques des interventions au moment de leur conception et de leur planification.

Synonyme : Cadre logique.

-N-

Nature d'intervention†

(Nature of the intervention)

Le moyen ou le mécanisme retenu ou choisi pour intervenir et permettre à l'initiative d'atteindre ses objectifs de façon cohérente avec sa raison d'être.

Des natures d'intervention courantes sont la persuasion ou l'éducation (sensibilisation), la réglementation, l'attribution de subventions, la taxation et l'assignation de droits de propriété.

Une description de la nature d'intervention devrait préciser les effets anticipés devant

* La première définition (1^{er} paragraphe) est une citation de : MARCEAU, R., et F. SYLVAIN (à paraître). *Dictionnaire de l'évaluation : politique, programme et intervention*.

† La définition est une adaptation de : MARCEAU, R., et F. SYLVAIN (à paraître). *Dictionnaire de l'évaluation : politique, programme et intervention*.

répondre aux intentions de l'intervention en se référant à la [théorie du programme](#).

Synonyme : Moyen d'intervention.

Neutralité

(Neutrality)

Dans le contexte de l'évaluation, l'état d'une personne ou d'un mécanisme d'enquête, de collecte de données et de conclusions qui demeurent libres de toute influence et qui ne visent ni un but prédéterminé ni le renforcement d'une position donnée.

La neutralité devrait être une caractéristique des évaluations indépendantes.

Terme connexe : [Indépendance](#).

Norme

(Standard)

Règles documentées destinées à guider et à harmoniser l'activité d'un secteur ou à améliorer la pratique d'une profession.

Une norme peut aussi être une spécification technique approuvée par un organisme reconnu ou une donnée établie pour servir de point de comparaison.

Dans la pratique de l'évaluation de programme, les normes du Joint Committee on Standards for Educational Evaluation sont incontournables. Organisées autour de quatre familles d'attributs – l'utilité, la faisabilité, la propriété et l'exactitude –, elles abordent trente sujets pour lesquels elles proposent des lignes directrices.

-O-

Objectif

(Objective)

État souhaité et mesurable d'une situation après l'action.

L'objectif est une déclaration sur l'ampleur des changements désirés. Il témoigne de ses ambitions. Idéalement, les objectifs sont spécifiques, mesurables, appropriés, réalistes et délimités dans le temps (SMART).

Deux types d'objectifs sont généralement poursuivis :†

- Des objectifs opérationnels : quantitatifs ou qualitatifs. Ce sont les objectifs liés au processus de l'intervention et à sa mise en œuvre par l'organisation;
- Des objectifs d'intervention. Ce sont les objectifs liés directement aux effets attendus de l'intervention.

-P-

Parties prenantes

(Stakeholders)

Les diverses entités (gouvernement, ministères, sociétés, organismes, communautés, individus, etc.) directement et indirectement touchées par la mise en œuvre et les résultats d'une intervention publique et qui sont susceptibles d'avoir un intérêt dans son évaluation.

Performance

(Performance)

Degré d'atteinte des résultats visés par une organisation.

La performance s'apprécie sur la base de différents critères, à l'aide d'indicateurs liés à ceux-ci, et généralement par rapport à une donnée de référence qui peut être une performance passée, une situation souhaitée ou la performance que d'autres organisations démontrent. Pour apprécier la performance, l'un des paramètres utilisés pour mesurer l'atteinte des résultats est celui du rendement.

Dans l'administration publique québécoise :

Une organisation est considérée comme performante lorsqu'elle s'acquitte de sa mission en atteignant ses objectifs stratégiques et opérationnels, notamment en matière de qualité de services aux citoyens, ainsi que lorsqu'elle utilise de manière économique ses ressources, maintient un climat de travail adéquat et offre des biens et des services de qualité dans le respect des lois et des règlements qui s'appliquent.

Termes connexes : [Efficacité](#), [efficience](#), [rendement](#).

Pertinence

(Relevance)

Caractère de ce qui est adapté à une situation, de ce qui est approprié.

La pertinence d'une action donnée s'établit sur la base du contexte, du besoin à satisfaire ou de l'occasion à saisir et, dans le cas des interventions publiques, sur les missions essentielles de l'État.

Plan

(Plan)

Un ensemble d'actions envisagées, organisées dans le temps et à travers lesquelles l'atteinte d'un ou de plusieurs objectifs est visée.

Lorsque préparé à l'intention de plus d'un acteur, il précise généralement, en plus de ce qui doit être accompli et à quel moment, à qui est confiée la responsabilité des actions.

Plan d'évaluation

(Evaluation plan)

L'expression *plan d'évaluation* est utilisée couramment dans deux contextes :

Elle désigne le document dans lequel une organisation expose son plan de travail pour la prochaine année ou les prochaines années en matière de programmes, de projets, etc. à évaluer. Les programmes y sont énumérés, accompagnés de renseignements portant notamment sur les horizons de réalisation planifiés et les sommes budgétées pour mener à bien les travaux. Ce document est souvent qualifié de plan d'évaluation ministériel ou organisationnel, ou encore de plan pluriannuel (triennal, quinquennal) d'évaluation dans les cas où il couvre plus d'une année.

Elle désigne également le document qui expose de manière synthétique, généralement sous forme de tableau, la démarche d'évaluation envisagée pour un programme donné. Pour chaque objet ou question d'évaluation, ce document comprend les méthodes de collecte préconisées, précise les indicateurs et les responsabilités en matière de production de l'information, de collecte et d'analyse, et propose un calendrier et une fréquence pour guider la collecte. Il est à l'occasion appelé « matrice d'évaluation » ou « grille d'évaluation ».

Terme connexe : [Cadre d'évaluation](#).

Plan stratégique

(Strategic plan)

Point de départ du cycle de gestion axée sur les résultats, ce document présente la feuille de route que se donne une organisation pour réaliser sa vision à moyen et à long terme. Il présente les objectifs stratégiques de l'organisation et propose les actions qu'elle envisage de mener pour atteindre ces objectifs.

Dans l'administration publique québécoise :

Ce plan comporte les éléments suivants : une description de la mission de l'organisation, le contexte dans lequel elle évolue, les principaux enjeux auxquels elle fait face, les orientations, les objectifs, les axes d'intervention retenus, les résultats visés et, enfin, les indicateurs de performance utilisés pour mesurer l'atteinte des résultats.

Politique

(Policy)

Ligne directrice officielle ou ensemble d'objectifs gouvernementaux généraux qui influencent les comportements au moyen, normalement, d'un ou de plusieurs programmes qui leur sont liés en vue de l'atteinte d'un résultat attendu.

Politique interne en matière d'évaluation

(Internal policy evaluation)

Dans l'administration publique québécoise :

Document qui précise le cadre de gestion des activités d'évaluation dans une organisation.

Une politique interne en matière d'évaluation traite généralement des conditions permettant d'assurer l'indépendance du responsable de l'évaluation, des rôles et des responsabilités des personnes concernées et des champs d'appréciation. Elle traite également de la planification des travaux, de leur exécution et de leur financement, de la reddition de comptes et de la diffusion des résultats.

Population cible

(Target population)

Groupe de personnes ou d'organisations visées par une intervention.

Synonyme : Groupe cible.

Portée

(Scope)

Description qui précise les éléments sur lesquels les travaux d'évaluation porteront. Elle abordera notamment la période de temps et les composantes de l'intervention sur lesquelles les travaux porteront; fera état des autres évaluations réalisées ou planifiées, le cas échéant; précisera les personnes ou les groupes qui sont ciblés; et indiquera, lorsque pertinents, les éléments qui ne seront pas considérés parce que, par exemple, le temps, les ressources ou le contexte ne le permettent pas.

Terme connexe : [Étendue](#).

Problématique*

(Problem theory)

Ensemble d'éléments d'une situation sociale qui révèlent un problème, ses causes et ses conséquences.

Processus

(Process)

Ensemble d'activités logiquement liées et orientées en vue d'un résultat attendu.

Un processus permet la transformation d'intrants en extrants recherchés.

Productivité

(Productivity)

Rapport entre la quantité de biens et services produits (extrants) et la quantité de ressources utilisées pour leur production (intrants).

Cette mesure d'efficacité dans l'utilisation des ressources peut être mesurée sur la base d'un ou de plusieurs intrants.

Programme

(Program)

Ensemble cohérent et structuré d'objectifs, d'activités et de ressources (humaines, financières, matérielles et informationnelles) réunis pour offrir des biens et des services particuliers qui répondent à un ou des besoins précis d'une population ciblée.

* La définition est une citation de : MARCEAU, R., et F. SYLVAIN (à paraître). *Dictionnaire de l'évaluation : politique, programme et intervention*.

Programme budgétaire

(Budget program)

Subdivision principale des documents budgétaires regroupant les crédits destinés à la mise en œuvre d'un ensemble cohérent d'activités qui concourent à la réalisation d'objectifs dont il est possible de rendre compte. Le vote des crédits par les membres de l'Assemblée nationale se fait par programmes.

-Q-

Qualitatif

(Qualitative)

Se dit des variables ou des données revêtant une forme discursive et des variables mesurées sur des échelles nominales ou ordinales, par exemple « excellente », « moyenne », « inférieure à la moyenne », et donc non métriques.

Quantitatif

(Quantitative)

Caractéristique d'une information qui peut être exprimée numériquement ou par rapport à une échelle.

-R-

Raison d'être*

(Rational)

Dans l'administration publique québécoise :

Ensemble des motifs qui légitiment l'existence d'une intervention publique.

L'ampleur et la nature du problème sont généralement documentées à l'aide de données probantes afin de légitimer l'action.

Réalisation

(Achievement)

L'action d'accomplir ou son résultat. Initiative accomplie avec succès, en particulier par le

moyen de l'effort, de la compétence, de la pratique ou de la persévérance.

Dans le contexte de l'évaluation, une réalisation équivaudrait à l'accomplissement par une intervention donnée des activités prévues à la hauteur des attentes et à l'obtention des résultats qui en étaient espérés.

Recommandation

(Recommendation)

Proposition qui a pour but d'améliorer une intervention ou une activité, notamment ses résultats, son efficacité ou son efficience.

Une recommandation doit découler logiquement des observations et des constatations faites à la suite de l'analyse des données de suivi de gestion et d'évaluation et des conclusions qui en sont tirées. Elle peut concerner notamment la conception des interventions, leur gestion opérationnelle et les choix d'allocation des ressources. Elle précise normalement les parties responsables de mettre en œuvre les recommandations.

Reddition de comptes

(Accountability)

Opération qui découle de l'obligation de répondre de l'exercice d'une responsabilité qui a été confiée, par exemple, à un ministère ou à un organisme.

La reddition de comptes consiste à démontrer que le travail fait l'a été dans le respect des règles et des normes convenues et à faire rapport fidèlement et avec précision du rendement des ressources en vue de l'atteinte des résultats visés.

Dans l'administration publique québécoise :

La reddition de comptes démontre l'adéquation entre la mission, le plan stratégique, les obligations législatives, les capacités organisationnelles et les résultats atteints et se fait à deux niveaux :

- La reddition de comptes interne se fait des échelons inférieurs d'une organisation vers la haute direction de cette même organisation, par exemple un directeur ou un sous-ministre;
- La reddition de comptes externe est celle que font la direction ou les instances gouvernantes d'une organisation par

* La première définition (1^{er} paragraphe) est une citation de : MARCEAU, R., et F. SYLVAIN (à paraître). *Dictionnaire de l'évaluation : politique, programme et intervention.*

rapport aux personnes ou aux institutions à qui elles sont redevables, par exemple l'Assemblée nationale, ou la population dans le cas des ministères et organismes publics.

Référentiel†

(Frame of reference)

Ensemble d'éléments servant à décrire les fondements d'une intervention et permettant notamment d'en établir les critères d'évaluation.

Le référentiel inclut une présentation des éléments suivants : le contexte de l'intervention, la raison d'être de celle-ci, ses objectifs et sa nature.

Rendement

(Yield/Efficiency/Performance)

Dans l'administration publique québécoise :

Mesure qui examine les résultats obtenus en fonction des ressources qui ont été investies pour les produire. Cette mesure est associée à la notion d'efficacité lorsqu'elle traite de l'utilisation des ressources. Elle peut être utilisée pour vérifier si des résultats comparables peuvent être obtenus par d'autres moyens à coût moindre.

Selon les sources, le terme *rendement* prend différentes significations :

- Dans le domaine financier, le terme renvoie souvent plus spécialement au retour sur l'investissement;
- Le gouvernement du Canada traduit le mot *rendement* par « performance », qu'il définit comme une mesure de l'économie, de l'efficacité et de l'efficacité d'un programme ou d'une politique.

Responsabilité

(Accountability)

Obligation faite au titulaire d'une fonction de s'acquitter d'une tâche ou d'une catégorie de tâches et de répondre de son exécution, à son supérieur ou à l'autorité compétente, suivant des critères établis et auxquels il a consenti.

Une responsabilisation de l'appareil gouvernemental le rend davantage transparent par rapport aux citoyens et suppose que les gestionnaires des ressources publiques soient prêts à faire rapport ouvertement des résultats atteints par leur organisation.

Ressource

(Resource)

Ensemble des moyens financiers, humains, matériels et informationnels utilisés pour mettre en œuvre des activités.

Résultat

(Result)

Extrants et effets intentionnels des activités des organisations et des initiatives qu'elles mettent en œuvre.

Le terme *résultat* devrait préférablement être réservé aux extrants et aux effets intentionnels (dits « attendus », « visés », « ciblés ») des interventions ([annexe 1](#)).

Il existe deux catégories de résultats. Les premiers, soit les biens ou les services découlant des activités ou des opérations, sont qualifiés de « résultats opérationnels ». Les seconds sont qualifiés de « résultats d'intervention » ou de « résultats sociétaux ». Ils résultent des changements de situation ou de comportement provoqués par le contact avec les biens et services rendus disponibles : renseignements, aide financière, éducation, soin, etc.

En plus des résultats opérationnels et d'intervention peuvent s'observer des extrants non recherchés (par exemple des sous-produits et des déchets) et des effets non intentionnels, favorables ou défavorables, anticipés ou non. Ceux-ci ne devraient pas être considérés comme des résultats, bien qu'ils doivent être pris en compte au moment de juger de la valeur des interventions.

Termes connexes : [Effet](#), [impact](#), livrables, [réalisation](#), retombée.

† La définition est une adaptation de : MARCEAU, R., et F. SYLVAIN (à paraître). *Dictionnaire de l'évaluation : politique, programme et intervention*.

Résultat stratégique

(Strategic result)

Dans l'administration publique québécoise :

Avantage durable pour les citoyens qui découle des responsabilités confiées à une organisation et des biens et services qu'elle offre.

Un résultat stratégique est un résultat, généralement atteint à long terme, qu'une organisation vise à obtenir au bénéfice des citoyens.

Rétroaction

(Feedback)

Retour d'information concernant une situation, une intervention, un service, etc. et pouvant provenir des données de suivi et d'évaluation, mais également des bénéficiaires d'interventions, de leurs gestionnaires ou des employés des organisations concernées, notamment par divers mécanismes de consultation.

La rétroaction favorise l'apprentissage et contribue à éclairer les décisions.

Rigueur

(Rigour)

Caractère de ce qui se distingue par son exactitude, son ordre, sa pertinence, sa logique et sa précision.

Risque

(Risk)

Effet de l'incertitude sur l'atteinte des objectifs. Un risque est souvent caractérisé en se référant à des événements et à des conséquences potentielles ou à une combinaison des deux. Il est souvent exprimé du point de vue de la combinaison des conséquences d'un événement (y compris des changements de circonstances) et de sa vraisemblance.

Terme connexe : [Gestion intégrée des risques](#).

-S-

Savoir

(Knowledge)

Ensemble de connaissances capable d'inspirer des changements ou de susciter des actions en fonction d'un contexte plus large permettant d'alimenter un nouvel apprentissage.

La gestion du savoir implique la création, le partage et la recherche de nouvelles connaissances à l'aide de mécanismes et de procédures permettant de réunir, d'organiser, de présenter et de diffuser au moment opportun une information pertinente pour les décideurs.

Seuil de performance ou de réussite

(Performance threshold)

Donnée servant de point de référence pour juger de la performance d'une action ou de sa réussite sur un critère donné.

Sondage

(Poll)

Méthode d'enquête par questionnaire consistant à interroger un nombre déterminé d'individus au sein d'une population donnée afin d'étudier une ou plusieurs caractéristiques de cette dernière.

Alors que l'enquête par recensement vise à rejoindre de manière exhaustive l'ensemble de la population visée par une étude ou une recherche, l'enquête par sondage procède par échantillonnage pour déterminer qui, dans la population, sera interrogé. Dans le cadre d'un sondage, seule une partie de la population, celle constituant l'échantillon, est sollicitée.

Soutien-conseil

(Consulting services)

Action d'offrir, par l'intermédiaire d'une personne ou d'un groupe de personnes, de l'assistance de manière indépendante, en continu ou encore de manière ponctuelle, sur demande.

Souvent recommandé en amont avant l'application ou le déploiement d'une intervention ou d'une mesure.

Synonyme : Appui-conseil.

Stratégie d'évaluation

(Evaluation strategy)

Description de la manière dont il est prévu de trouver réponse aux questions d'évaluation posées.

Une stratégie d'évaluation propose les moyens considérés comme les plus adéquats et efficaces (analyse des données administratives, consultation de données secondaires, enquêtes, entretiens, groupes de discussion, observations, mesures, etc.) pour obtenir les données et les renseignements nécessaires pour répondre aux questions d'évaluation posées et juger de la valeur de l'intervention évaluée.

Selon le temps et les ressources à consacrer aux travaux, la stratégie d'évaluation pourra varier considérablement.

Elle fait partie du cadre de suivi et d'évaluation ou du cadre d'évaluation élaboré en prévision des évaluations ou de l'évaluation à mener.

Termes connexes : [Cadre d'évaluation](#), [plan d'évaluation](#).

Suivi

(Monitoring)

Examen continu ou périodique des activités et de leurs extrants effectué dans le but de renseigner sur le déroulement de celle-ci et d'apporter des correctifs sans tarder lorsque la situation s'écarte de celle qui est recherchée et que cet écart menace l'atteinte des objectifs visés.

Les suivis ont pour fonction de fournir aux responsables et aux parties prenantes des interventions ou des activités une rétroaction régulière concernant le progrès ou l'absence de progrès dans la réalisation des résultats attendus.

-T-

Théorie du changement

(Theory of change)

Portrait large des changements souhaités pour la société établissant les conditions préalables à chaque étape de l'intervention considérée, précisant les parcours et les actions nécessaires et expliquant comment ceux-ci contribueront au succès de l'initiative.

Expliciter la théorie du changement d'une intervention suppose une réflexion approfondie entourant chacune des étapes menant aux changements recherchés, notamment sur les postulats sous-jacents et leur solidité.

Le résultat de l'exercice est généralement présenté sous la forme d'un diagramme de flux.

Termes connexes : [Modèle logique](#), [théorie du programme](#).

Théorie du programme

(Program theory)

La théorie du programme correspond à la théorie explicite de la façon dont le programme prévoit obtenir les résultats attendus. Les hypothèses concernant les ressources et les activités et la manière dont celles-ci conduiront aux résultats attendus y sont exposées, expliquées et justifiées.

La théorie du programme présente la théorie du changement qui lui est sous-jacente et qui représente la manière dont une intervention est censée mener aux résultats espérés.

Termes connexes : [Modèle logique](#), [théorie du changement](#).

Transparence

(Transparency)

Qualité d'une personne ou d'une organisation qui transmet de manière fidèle et précise les renseignements concernant son fonctionnement, ses pratiques, ses intentions, ses objectifs et ses résultats afin, notamment, de permettre une compréhension suffisante de la logique derrière les gestes posés.

Dans l'administration publique québécoise :

La transparence est une qualité recherchée pour sa capacité à renforcer le lien de confiance entre les gestionnaires des organisations publiques et les citoyens.

Triangulation

(Triangulation)

Approche utilisée en recherche sociale ou stratégie de recherche consistant à combiner et à comparer au moins trois différentes sources de données, méthodes de collecte d'information ou démarches d'analyse pour vérifier et soutenir une appréciation ou un point de vue. Elle permet d'accroître la fiabilité et la validité des évaluations.

La triangulation permet d'appréhender de manière plus large un phénomène ou un construit et de réduire les biais inhérents au recours à une source unique d'information, à un informateur unique, à une méthode de collecte unique, à une seule théorie, etc.

Elle constitue un critère permettant de juger de la rigueur d'une recherche.

-V-

Valeur

(Value)

Mérite d'une intervention, le plus souvent déterminé sur la base des critères d'économie, d'efficacité et d'efficience.

La synthèse des observations et des analyses concernant une intervention se traduit en jugement sur la valeur. La valeur exprime l'importance de la contribution de l'intervention dans la résolution du problème pour lequel elle a été mise en œuvre.

Valeur actuelle nette (VAN)

(Net present value)

La valeur actuelle nette est la valeur que représente, aujourd'hui, un investissement s'échelonnant sur plusieurs années.

Elle est calculée à partir du cumul des flux nets de trésorerie (différence entre les recettes et les dépenses d'exploitation année par année) actualisés jusqu'à l'année pour laquelle l'information est souhaitée et en tenant compte de l'investissement initial.

Terme connexe : [Actualisation](#).

Validité

(Validity)

Critère de qualité d'une mesure. La validité correspond à la mesure avec laquelle une variable représente ce qu'elle est censée représenter ou, dans le cas d'une méthode de mesure, ce qu'elle est censée mesurer.

La validité peut se décomposer selon les deux perspectives suivantes :

- Validité interne : Caractéristique selon laquelle les résultats sont directement liés aux objectifs visés. Deux facteurs contribuent à la validité interne : sa pertinence et sa convivialité.
- Validité externe : Caractéristique selon laquelle les résultats mesurés dans une situation peuvent être comparés avec ceux mesurés dans d'autres situations analogues de façon à pouvoir comparer les constats à d'autres contextes.

Variable

(Variable)

Caractéristique observable ou mesurable qui peut prendre différentes valeurs tant quantitatives que qualitatives.

Les variables sont dites « dépendantes » quand elles subissent l'influence d'autres variables et « indépendantes » lorsqu'elles exercent une influence sur une autre variable ou en expliquent les variations.

Les variables peuvent être de différentes natures : nominales, ordinales ou numériques.

Vérification interne

(Internal audit)

Voir : [Audit interne](#).

Viabilité

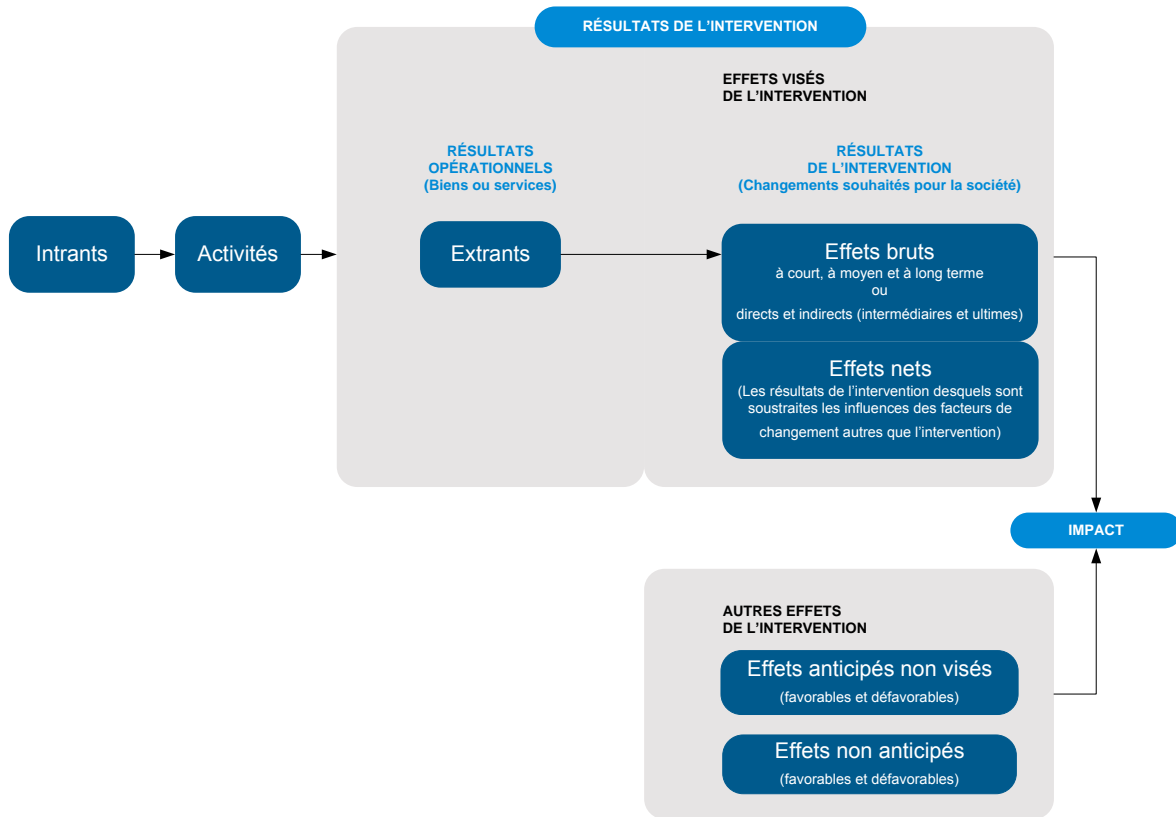
(Viability)

Caractère de ce qui est viable ou durable.

Une intervention viable est une intervention qui produit avec efficience des résultats d'intérêt en quantité suffisante dans le temps pour justifier sa poursuite.

Terme connexe : Pérennité.

Annexe I



Index

<i>Remerciements</i>	<i>i</i>	Donnée administrative (ou de gestion) (<i>Administrative data</i>)	6
<i>Remerciements particuliers</i>	<i>i</i>	Donnée de référence (ou de base) (<i>Baseline data</i>)	6
<i>Réalisation du glossaire</i>	<i>i</i>	Donnée primaire (<i>Primary data</i>).....	6
<i>Préambule</i>	<i>ii</i>	Donnée secondaire (<i>Secondary data</i>)	6
-A-.....	1	-E-	6
<i>Activité (Activity)</i>	1	Économie (<i>Economy</i>)	6
<i>Actualisation (Discounting)</i>	1	Effet (<i>Outcome</i>).....	6
<i>Analyse comparative (Comparative analysis)</i> ..	1	Efficacité* (<i>Effectiveness</i>)	6
<i>Apprentissage (Learning)</i>	1	Efficience (<i>Efficiency</i>).....	7
<i>Architecture de programmes (Program architecture)</i>	1	Efficience relative (<i>Relative efficiency</i>).....	7
<i>Attribution (Attribution)</i>	1	Élément de programme budgétaire (<i>Program budget element</i>)	7
<i>Audit interne (Internal audit)</i>	1	Enquête (<i>Survey</i>)	7
<i>Auto-évaluation (Self-evaluation)</i>	1	Enseignement tiré (<i>Lesson learned</i>)	7
<i>Avantage-coût (analyse) (Cost-benefit analysis)</i>	2	Équipe d'évaluation (<i>Evaluation team</i>).....	7
.....	2	Étalonnage (<i>Benchmarking</i>).....	7
-B-.....	2	Étendue (<i>Scope</i>)	8
<i>Benchmarking (Benchmarking)</i>	2	Étude préparatoire (<i>Evaluation assessment</i>) ..	8
<i>Bénéficiaire (Beneficiaries)</i>	2	Évaluabilité (étude d') (<i>Evaluability assessment</i>)	8
<i>But (Goal)</i>	2	Évaluateur (<i>Evaluator</i>)	8
-C-	2	Évaluation (<i>Evaluation</i>)	8
<i>Cadre de suivi et d'évaluation (Monitoring & evaluation framework)</i>	2	Évaluation à mi-parcours (<i>Mid-term evaluation</i>)	8
<i>Cadre d'évaluation (Evaluation framework)</i>	2	8
<i>Cadre logique (Logic model)</i>	2	Évaluation de besoins (<i>Needs assessment</i>) ...	8
<i>Cahier des charges (Terms of reference)</i>	3	Évaluation de mise en œuvre (<i>Implementation evaluation</i>).....	9
<i>Capacité informationnelle (Information capacity)</i>	3	Évaluation démocratique (<i>Democratic evaluation</i>).....	9
<i>Causalité (ou relation de cause à effet) (Causality)</i>	3	Évaluation de programme (<i>Program evaluation</i>)	9
<i>Chaîne de résultats (Results chain)</i>	3	9
<i>Cible (Target)</i>	3	Évaluation des effets (<i>Impact evaluation</i>)	9
<i>Client (Customer)</i>	3	Évaluation d'impact (<i>Impact evaluation</i>)	9
<i>Clientèle (Clientele)</i>	3	Évaluation d'implantation (<i>Evaluation of the implementation</i>).....	9
<i>Cohérence (Coherence)</i>	3	Évaluation du rendement (<i>Performance evaluation</i>).....	9
<i>Conclusion (Conclusion)</i>	3	Évaluation économique (<i>Economic evaluation</i>)	10
<i>Conformité (Compliance)</i>	3	10
<i>Constatation (Finding)</i>	3	Évaluation ex ante (<i>Ex ante evaluation</i>).....	10
<i>Contexte de l'intervention (Context of program)</i>	4	Évaluation ex post (<i>Ex post evaluation</i>)	10
.....	4	Évaluation externe (<i>External evaluation</i>)	10
<i>Contrôle (Control)</i>	4	Évaluation formative (<i>Formative evaluation</i>) .	10
<i>Coordination (Coordination)</i>	4	Évaluation groupée ou intégrée (<i>Cluster evaluation</i>).....	10
<i>Corrélation (Correlation)</i>	4	10
<i>Coût de revient (Cost accounting)</i>	4	Évaluation interne (<i>Internal evaluation</i>).....	10
<i>Coût d'opportunité (Opportunity cost)</i>	4	Évaluation participative (<i>Participatory evaluation</i>).....	10
<i>Coût-efficacité (analyse) (Cost-effectiveness)</i> .	4	Évaluation sommative (<i>Summative evaluation</i>)	11
<i>Coût unitaire (Unit cost)</i>	4	11
<i>Crédibilité (Credibility)</i>	5	Extrant (<i>Output</i>).....	11
<i>Critère (Criteria)</i>	5	-F-	11
-D-	5		
<i>Défaillance de marché (Market failure)</i>	5		
<i>Devis (Research protocol)</i>	5		
<i>Donnée (Data)</i>	5		

Fiabilité (<i>Reliability</i>).....	11	Productivité (<i>Productivity</i>)	16
-G-	11	Programme (<i>Program</i>)	16
Gestion axée sur les résultats (<i>Results-based management</i>).....	11	Programme budgétaire (<i>Budget program</i>)	17
Gestion intégrée des risques (<i>Integrated risk management</i>).....	11	-Q-	17
Groupe contrôle (<i>Control group</i>)	11	Qualitatif (<i>Qualitative</i>).....	17
Groupe équivalent (<i>Equivalent group</i>)	11	Quantitatif (<i>Quantitative</i>)	17
Groupe expérimental (<i>Experimental group</i>)...11		-R-	17
-H-	12	Raison d'être (<i>Rational</i>)	17
Habilitation (<i>Empowerment</i>).....	12	Réalisation (<i>Achievement</i>)	17
Hypothèse (<i>Hypothesis</i>).....	12	Recommandation (<i>Recommendation</i>)	17
-I-	12	Reddition de comptes (<i>Accountability</i>).....	17
Impact (<i>Impact</i>).....	12	Référentiel (<i>Frame of reference</i>).....	18
Indépendance (<i>Independence</i>).....	12	Rendement (<i>Yield/Efficiency/Performance</i>) ..	18
Indicateur (<i>Indicator</i>).....	12	Responsabilité (<i>Accountability</i>)	18
Indicateur de performance (<i>Performance indicator</i>)	12	Ressource (<i>Resource</i>)	18
Initiative (<i>Initiative</i>)	12	Résultat (<i>Result</i>)	18
Intention (<i>Purpose</i>)	12	Résultat stratégique (<i>Strategic result</i>)	19
Intervention (<i>Intervention</i>)	13	Rétroaction (<i>Feedback</i>).....	19
Intrant (<i>Input</i>)	13	Rigueur (<i>Rigour</i>).....	19
-J-	13	Risque (<i>Risk</i>).....	19
Jugement (<i>Judgment</i>).....	13	-S-	19
-M-	13	Savoir (<i>Knowledge</i>).....	19
Mandat (<i>Terms of reference</i>)	13	Seuil de performance ou de réussite (<i>Performance threshold</i>)	19
Mesure de la performance (<i>Performance measurement</i>).....	13	Sondage (<i>Poll</i>)	19
Mesure supplétive ou indicateur supplétif (<i>Proxy indicator</i>).....	13	Soutien-conseil (<i>Consulting services</i>).....	19
Méta-analyse (<i>Meta-analysis</i>).....	13	Stratégie d'évaluation (<i>Evaluation strategy</i>)..	20
Méta-évaluation (<i>Meta-evaluation</i>)	13	Suivi (<i>Monitoring</i>)	20
Mise en œuvre (<i>Implementation</i>)	13	-T-	20
Modèle de problématique (<i>Problem model</i>)...14		Théorie du changement (<i>Theory of change</i>) .	20
Modèle logique (<i>Logic model</i>).....	14	Théorie du programme (<i>Program theory</i>)	20
-N-	14	Transparence (<i>Transparency</i>).....	20
Nature d'intervention (<i>Nature of the intervention</i>)	14	Triangulation (<i>Triangulation</i>)	21
Neutralité (<i>Neutrality</i>)	14	-V-	21
Norme (<i>Standard</i>)	14	Valeur (<i>Value</i>)	21
-O-	14	Valeur actuelle nette (VAN) (<i>Net present value</i>)	21
Objectif (<i>Objective</i>).....	14	Validité (<i>Validity</i>)	21
-P-	15	Variable (<i>Variable</i>)	21
Parties prenantes (<i>Stakeholders</i>)	15	Vérification interne (<i>Internal audit</i>)	21
Performance (<i>Performance</i>)	15	Viabilité (<i>Viability</i>).....	21
Pertinence (<i>Relevance</i>)	15	Annexe I	22
Plan (<i>Plan</i>)	15	<i>Index</i>	23
Plan d'évaluation (<i>Evaluation plan</i>).....	15	<i>Principales sources consultée</i>	25
Plan stratégique (<i>Strategic plan</i>).....	16		
Politique (<i>Policy</i>)	16		
Politique interne en matière d'évaluation (<i>Internal policy evaluation</i>)	16		
Population cible (<i>Target population</i>)	16		
Portée (<i>Scope</i>)	16		
Problématique (<i>Problem theory</i>)	16		
Processus (<i>Process</i>).....	16		

Principales sources consultée

- ARBOUR, Ghislain (2010). Principes, processus et méthodes d'évaluation des programmes publics (Notes de cours ENP7132), Basé sur le matériel de Richard Marceau, École nationale d'administration publique, Québec, Québec.
- BANNON, Yves, Diane CHAREST, Alice DIGNARD, Guy GIGUÈRE, Serge HAMEL et André VIEL (2009). *Manuel du responsable en évaluation de programme* [en ligne], Groupe des responsables en analyse et en évaluation de programme (GRAEP), http://graep.org/doc_publicue/Manuel-GRAEP.pdf (Page consultée le 12 janvier 2012).
- BROUSSELLE, Astrid, François CHAMPAGNE, André-Pierre CONTANDRIOPOULOS et Zulmira HARTZ (2009). *L'évaluation : concepts et méthodes*, Les Presses de l'Université de Montréal, Québec, 300 p.
- BUREAU DE L'ÉVALUATION (2002). *Guide du suivi et de l'évaluation axés sur les résultats* [en ligne], Programme des Nations Unies pour le développement, <http://www.undp.org/evaluation/document/s/HandBook/French/Fr-M&E-Handbook.pdf> (Document consulté le 12 janvier 2012).
- CAVELIER, Bernadette, Antoine DU BUYSSON, Claude FANDRE, Richard RÉQUÉNA, Michael RULETA et Daniel VOIZOT (2007). *Guide de l'évaluation 2007* [en ligne], Direction générale de la coopération internationale et du développement, Ministère des Affaires étrangères, <http://www.oecd.org/dataoecd/36/45/38399219.pdf> (Document consulté le 27 février 2012).
- CENTRE DE RECHERCHE ET D'EXPERTISE EN ÉVALUATION ET L'OBSERVATOIRE DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE (2011). *Évaluation de la performance des programmes du secteur public québécois – Conception et caractéristiques de l'outil d'évaluation*, Document remis au Secrétariat du Conseil du trésor lors d'ateliers préparatoires à l'École nationale d'administration publique, Québec, Québec, 106 p.
- EVALUATION TECHNICAL WORKING GROUP OF THE JOINT UNITED NATIONS PROGRAMME ON HIV/AIDS (UNAIDS) MONITORING AND EVALUATION REFERENCE GROUP (2008). *Monitoring and Evaluation Terminology Glossary* [en ligne], http://www.globalhivmeinfo.org/Pages/Glossary.aspx?Paged=TRUE&p_Title=Population%2dbased%20surveys&p_ID=53&View=%7bBD9525B9%2dDE08%2d4F2B%2dBE58%2dAA17FEBEB67D%7d&PageFirstRow=51 (Page consultée le 12 janvier 2012).
- FERLAND, Anne-Marie (2007). *Guide de l'analyse avantages-coûts des projets publics en transport* [en ligne], Ministère des Transports du Québec, http://www.mtq.gouv.qc.ca/portal/page/portal/Librairie/Publications/fr/centre_affaire/analyse_avantages_coûts_projets_publics/guide_analyse_projets_3_parametres.pdf (Document consulté le 5 septembre 2012).
- FONDATION CANADIENNE AXÉE SUR LA RECHERCHE ET L'ÉDUCATION (1996). *Lexique de la CCAF-FCVI : un glossaire des termes reliés à la gouverne, à la reddition de comptes et à la vérification intégrée, tels qu'utilisés par la FCVI* [en ligne], http://www.ccaf-fcvi.com/index.php?option=com_content&view=article&id=253&catid=87&Itemid=99&lang=fr (Document consulté le 12 janvier 2012).
- LAPOINTE-GIGUÈRE, Micheline et Yolande PERRON (2004). *Vocabulaire de la prestation de services*, Bibliothèque nationale du Québec, Gouvernement du Québec, 120 p.
- MARK, Katharine et John R. PFEIFFER (2011). *Monitoring and Evaluation in the United States Government* [en ligne], The World Bank Group (Independent Evaluation Group), http://siteresources.worldbank.org/EXTEV/ACAPDEV/Resources/eecd_wp_26_US_Gov.pdf (Document consulté le 12 janvier 2012).

- MAZOUZ, Bachir et Jean LECLERC (2008). *La gestion intégrée par résultats*, Presses de l'Université du Québec, Québec, 440 p.
- MONITORING & EVALUATION REFERENCE GROUP (2010). *Glossary – Monitoring and Evaluation Terms* [en ligne], Joint United Nations Programme on HIV/AIDS, http://www.unaids.org/en/media/unaids/contentassets/documents/document/2010/11_ME_Glossary_FinalWorkingDraft.pdf (Document consulté le 12 janvier 2012).
- OCDE (2002). *Glossaire des principaux termes relatifs à l'évaluation et la gestion axée sur les résultats* [en ligne], <http://www.oecd.org/dataoecd/29/21/2754804.pdf> (Document consulté le 12 janvier 2012).
- OFFICE FÉDÉRAL DE LA SANTÉ PUBLIQUE (2005). *Glossaire de termes d'évaluation* [en ligne], Berne, Confédération Suisse, <http://www.bag.admin.ch/evaluation/02357/02603/index.html?lang=fr> (Document consulté le 12 janvier 2012).
- PLANNING AND PERFORMANCE MANAGEMENT UNIT (2009). *Glossary of Evaluation Terms* [en ligne], Office of the Director of U.S. Foreign Assistance, United States Government, http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PNADO820.pdf (Document consulté le 12 janvier 2012).
- RIDDE, Valéry et Christian DAGENAIS (2009). *Approches et pratiques en évaluation de programme*, Les Presses de l'Université de Montréal, Québec, 358 p.
- SECRETARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR (2002). *Guide sur la gestion axée sur les résultats* [en ligne], Gouvernement du Québec, http://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/publications/guide_gest-axee-resultat_02.pdf (Document consulté le 12 janvier 2012).
- SECRETARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR (2002). *L'évaluation de programme – Document destiné aux dirigeants et dirigeantes de ministères et d'organismes* [en ligne], Gouvernement du Québec, http://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/publications/eval-progr_02.pdf (Document consulté le 12 janvier 2012).
- SECRETARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR DU CANADA (1998). *Méthodes d'évaluation des programmes — Mesure et attribution des résultats des programmes* [en ligne], Gouvernement du Canada, <http://www.tbs-sct.gc.ca/cee/pubs/meth/pem-mep-fra.pdf> (Document consulté le 12 janvier 2012).
- SECRETARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR DU CANADA (2010). *Lexique de la gestion axée sur les résultats* [en ligne], Gouvernement du Canada, <http://www.tbs-sct.gc.ca/cee/pubs/lex-fra.asp> (Page consultée le 12 janvier 2012).
- SECRETARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR DU CANADA (2010). *Pour soutenir des évaluations efficaces : guide d'élaboration de stratégies de mesure de rendement* [en ligne], Gouvernement du Canada, <http://www.tbs-sct.gc.ca/cee/dpms-esmr/dpms-esmrtb-fra.asp> (Document consulté le 12 janvier 2012).
- SECRETARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR DU CANADA (2010). *Principes pour l'évaluation des programmes par les ministères et organismes fédéraux* [en ligne], Gouvernement du Canada, <http://www.tbs-sct.gc.ca/cee/pubs/principes-principes1984-fra.asp#p4> (Page consultée le 10 janvier 2012).
- UK EVALUATION SOCIETY (2008). *Glossary of Evaluation Terms* [en ligne], United Kingdom Government, <http://www.evaluation.org.uk/resources/glossary.aspx> (Page consultée le 12 janvier 2012).
- USAID (2011). *USAID Evaluation Policy* [en ligne], Evaluation : Learning from Experience, <http://www.usaid.gov/evaluation/USAIDEvaluationPolicy.pdf> (Document consulté le 14 février 2012).
- U.S. ENVIRONMENTAL PROTECTION AGENCY (2012). *Program Evaluation Glossary* [en ligne], United States Government, <http://www.epa.gov/evaluate/glossary/all-esd.htm> (Page consultée le 12 janvier 2012).

Janvier 2013